

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2765)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° SPE361

présenté par

M. Sebaoun, M. Philippe Baumel, M. Blazy, Mme Bouziane-Laroussi, M. Juanico, Mme Khirouni,  
M. Noguès, M. Paul et Mme Romagnan

-----

### ARTICLE 86 QUATER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article vise à attaquer frontalement toute la construction historique du code du travail, bien commun des salariés. Cette vieille idée régulièrement mise en avant par l'opposition fait fi de l'existence d'un dialogue social, comme a su le réactiver la présente majorité à partir de 2012.